

BOUQUET D'EXPERIENCES

Axe LEADER : Commerce de proximité et attractivité

Un programme d'action pour redynamiser le commerce de centre-bourg

Communauté de Communes de l'île d'Oléron (21440 habitants)

Contexte :

A partir de 2011, la Communauté de communes de l'île d'Oléron lance une large concertation avec les communes, les associations de commerçants et les chambres consulaires. Elle décide alors de porter un programme d'action pluriannuel sous la forme d'une opération urbaine collective financée par le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) afin de redynamiser le commerce de centre-bourg. Elle recrute un manager de centre-ville pour piloter et animer la démarche.

Objectifs :

- Dynamiser les marchés oléronais.
- Renforcer l'attractivité des commerces de centre-bourg,
- Améliorer l'accessibilité et de la visibilité des commerces de centre-bourg,

Présentation du plan d'action :

Dynamisation des marchés oléronais

Un sac cabas et un logo à l'effigie des marchés sont conçus avec la participation des commerçants des marchés. Le sac est distribué gratuitement aux clients par le commerçant. Le prix d'achat du sac de 2.01€ est réparti entre le FISAC (10%), l'EPCI (55%) et le commerçant(35%).

Des animations culinaires proposées sur les marchés en juin et septembre. Des chefs locaux viennent cuisiner devant les clients des marchés pour faire découvrir les produits locaux de saison et dévoiler leurs secrets de cuisinier. Ces animations sont proposées tous les ans depuis 2013 par la Communauté de Communes en partenariat avec les communes.

Renforcement de l'attractivité des commerces de centre-bourg

Création d'une charte qualité des rues commerçantes élaborée en partenariat avec le CAUE 17. Ce document donne des préconisations pour l'aménagement des espaces extérieurs des commerces et de l'espace public dans les centres-bourgs.

Création d'un logo « Cœur de Villages » pour le commerce de proximité en concertation avec les commerçants. Ce logo est utilisé sur les outils de communication ainsi que les panneaux signalétiques.

La Communauté de Communes coordonne et soutien l'ouverture de boutiques éphémères et la mise en place de décorations dans les vitrines des commerces vacants. Cette opération « Nos cœurs de villages s'animent » permet de dynamiser le commerce en période hivernale.

Amélioration de l'accessibilité des commerces de centre-bourg

Un travail conséquent est entrepris sur la signalétique dans les centres-bourgs. Une stratégie commune est mise en place : guider l'automobiliste vers des parkings bien identifiés; traiter et rationaliser la signalisation d'information locale en indiquant seulement les commerces isolés et en regroupant ceux concentrés dans les cœurs de ville ; prendre en charge le piéton en implantant des panneaux « relais d'information service » indiquant la localisation des commerces et une signalisation directionnelle piétonne.

Evaluation

- 7000 sacs cabas distribués par 50 commerçants sur 11 marchés en 2014. Renouvellement de l'opération en 2015 élargie aux commerçants des centres bourgs avec un nouveau visuel « Cœur de villages » pour 4500 sacs distribués.
- 10 animations culinaires sur 6 marchés.
- 5 bourgs participent à l'opération « Nos Cœurs de Villages s'animent »
- Groupement de commande pour les panneaux avec 6 communes.

Etapes du projet :

2011 : Diagnostic/ concertation
2012-2014 : Opération Urbaine Collective
2015 : poursuites des actions avec le financement de l'EPCI
2016 : Implantation de la nouvelle signalisation

Publics :

Clients des centres-bourgs et des marchés. Habitants et touristes de l'île.

Contact et ressources :

Audrey FORZY
Manager de centre-ville
a.forzy@cdc-oleron.fr

Site Internet de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron :
www.cdc-oleron.com/que-faisons-nous/developpement-economique/redynamisation-du-commerce-de-centre-bourg.html



Programme LEADER 2016-2020



Fiche-projet réalisée dans le cadre d'une démarche de capitalisation.

Mise à jour le : 9/12/16

BOUQUET D'EXPERIENCES

Axe LEADER : Commerce de proximité et attractivité

Opération FISAC

destinée à soutenir et dynamiser l'activité commerciale et artisanale
(Ville de Vernon - 24 000 habitants)

Contexte :

La municipalité de Vernon regroupe sous le label « Cœur de Ville 2020 » toutes les actions qui peuvent concourir à moderniser le centre-ville. Axe essentiel de la politique municipale, de nombreuses actions ont déjà été menées : requalification de l'espace public, modification du stationnement payant, plan façades, vidéo-protection, événementiel, mise en valeur du patrimoine historique. Parmi ces actions, on compte également la mise en place d'une opération FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) visant à soutenir et dynamiser l'activité commerciale et artisanale de son territoire.

Objectifs :

- Accompagner des projets de rénovation et de modernisation des locaux commerciaux et artisanaux,
- Proposer des animations commerciales génératrices de flux et de fidélisation de la clientèle ;
- Soutenir la commercialisation des locaux vacants, en accompagnant les projets de mutations, transmissions et reprises de commerces ;
- Communiquer sur les commerces et les animations commerciales.

Présentation du projet :

A travers un cofinancement Département, Etat et Ville, plusieurs travaux peuvent être soutenus : la rénovation des devantures commerciales ; les aménagements intérieurs et extérieurs destinés à faciliter l'accessibilité des entreprises aux personnes à mobilité réduite ; la modernisation du point de vente et la sécurisation des locaux ; le développement de l'outil de production.

Un comité de pilotage composé d'un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, d'un élu municipal, des financeurs et des techniciens en charge du dossier se réunissent 1 à 2 fois par an pour statuer sur les demandes. Il définit les modalités de financements (taux, plafonds...).

Les commerçants et artisans bénéficient de l'accompagnement d'un conseiller de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour le montage de leur dossier.

En parallèle de la coordination de l'opération FISAC, une convention de partenariat est conclue avec la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de proposer des actions en direction des entreprises (formation à l'Anglais, réseau « Bienvenue en Normandie », développement d'outils de communication, réseaux sociaux...).

Evaluation

- Une mise en œuvre très longue du dispositif. Démarrage difficile.
- En 2015 1 seul dossier déposé (commerce). En 2016, 7 dossiers déposés (commerces).
- Fonctionnement en appel à projet plus pénalisant pour les entreprises (très peu de temps pour répondre).

Publics :

Les entreprises artisanales, commerciales et de services implantées sur la commune de Vernon.

Financements :

Le taux maximum de subvention est fixé à 40 % pour une opération d'investissement portant uniquement sur des travaux extérieurs (plafond de 10 000 €). Ce taux peut être porté à 50 % pour un programme d'investissement global portant sur des travaux de rénovation de devanture commerciale et d'aménagements intérieur (plafond de 20 000 €).

Contact et ressources :

Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE)

Direction du développement économique et numérique

vincent.langlet@cape27.fr

Site Internet de la ville de Vernon :

<http://www.vernon27.fr/la-ville/commerces-de-proximite/commerçants-vos-demarches/>



Programme LEADER 2016-2020



Fiche-projet réalisée dans le cadre d'une démarche de capitalisation.

Mise à jour le : 9/12/16